

L'Amicale bridge club du Méridien veut faire baisser sa moyenne d'âge



Geneviève Plénier a succédé à Paul Deschodt. © La Voix du Nord

L'Amicale bridge club a tenu son assemblée générale, salle des fêtes du Méridien.

Geneviève Plénier, pour sa première présidence, accueillait Danièle Thinon, maire adjointe et conseillère générale, ainsi que Patrice Vergriete, adjoint aux Sports. Elle nous a rendu compte de l'activité de l'association.

Vous avez pris la succession de Paul Deschoot à la présidence de l'ABC (Amicale bridge club le Méridien) il y a juste un an. Comment se sont déroulées cette succession et cette première année ?

« Paul (Deschodt) nous a laissé le club en bonne santé, j'étais déjà dans le bureau. Ainsi, avec l'aide précieuse des membres du conseil d'administration, nous avons déroulé la saison sur de bons rails. » **Combien d'adhérents avez-vous dans votre association et que leur proposez-vous ?**

« Nous sommes 120 adhérents, sensiblement le même nombre que l'année dernière (124). Nous avons deux tournois par semaine, un le mercredi soir, de 18 h 30 à 22 h, et un autre le jeudi après-midi, de 14 h à 18 h. Les non retraités peuvent ainsi assouvir leur passion le soir. Ces tournois, dits de régularité, sont ponctués trois, quatre fois par an, d'une petite fête et aussi de notre repas, le jour de notre assemblée générale, sans oublier notre journée non stop, l'Enduro. » **Quels sont vos projets pour les années à venir ?**

« Nous faire connaître davantage afin de rajeunir notre club. La moyenne d'âge est de 76,6 ans, preuve que l'on peut jouer au bridge au moins de 7 à 77 ans ! Nous avons eu en ce début de saison deux nouvelles adhésions. Malheureusement, nous avons eu deux décès ces derniers mois. Comme les autres années, beaucoup de nos membres participent à différents tournois de bienfaisance, comme ceux du Rotary et du Lion's et plus récemment du tournoi organisé à Bray-Dunes au profit de la campagne « Heureux avec eux » de La Voix du Nord et du CCAS de la ville. Et d'ici quelques semaines, nous allons préparer notre trentième anniversaire en 2011. »

Combien ça coûte et comment se renseigner ?

« Le montant de la cotisation est de 23 € pour l'année 2011, un tarif inchangé depuis 1999. Le droit de table est d'1 € par tournoi et par joueur. » •

Contact : ABC du Méridien, au 03 28 29 04 00, et Geneviève Plénier, au 03 28 29 09 63.